

**LIEUX DE FORMATION :**

- CNFEDS - Université Savoie Mont Blanc, Chambéry (73)
- Établissement ou service spécialisé accueillant des jeunes sourds

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former les futurs professeurs qui enseigneront auprès de jeunes déficients auditifs, dans les établissements ou services dépendant du ministère des Affaires sociales et de la santé.

## CONDITIONS D'ACCÈS

### PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

Un très bon niveau en langue française est fortement recommandé

## CANDIDATURE

### ÉTUDIANTS

- Être titulaire d'une licence, ou diplôme équivalent,

**et**

- Être employé (ou parrainé) par un établissement ou service spécialisé accueillant des jeunes sourds qui sera lieu de stage pratique. Il s'agit en effet d'une formation professionnelle dont le coût est généralement supporté par cet établissement ou service. Le recrutement des candidats au Master MEEF « Enseignement et surdité » passe uniquement par les établissements ou services spécialisés accueillant des jeunes sourds ou malentendants, lesquels sont seuls habilités à solliciter une inscription auprès du CNFEDS

### PROFESSIONNELS

- Toutes les formations proposées par l'Université Savoie Mont Blanc sont accessibles en formation continue ou via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), ou la Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP).

Plus de renseignements sur la formation continue :  
sufcep@univ-smb.fr / 04 50 09 22 50

Plus de renseignements sur la VAE et la VAPP :  
vae@univ-smb.fr / 04 79 75 91 77

## COÛT

- 7 180 € (hors frais d'inscription universitaire)

## SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- Une formation professionnalisante
- Un stage pédagogique en établissement ou en service spécialisé (700 heures en deux ans)
- Des stages d'observation en milieu ordinaire (50 heures en écoles maternelle et élémentaire) et en milieu clinique (30 heures en cabinet ORL, audioprothésiste...)

## COMPÉTENCES VISÉES

- Connaissance de la législation et de l'insertion sociale des personnes sourdes
- Connaissance de la déficience auditive et des appareillages
- Maîtrise des méthodes et techniques d'apprentissage de la langue française (orale et écrite)
- Maîtrise de la Langue des signes française (LSF)
- Connaissance du développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent
- Connaissance de la pédagogie et didactique des disciplines scientifiques et des sciences humaines
- Capacité d'analyse réflexive (mémoire)

## MÉTIERS PRÉPARÉS

- Enseignement spécialisé auprès des jeunes sourds (CAPEJS)
- Ouverture sur la recherche

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Médico-social





## DONNÉES CLÉS\*

Le nombre d'étudiants entrant en formation est fixé par le nombre d'inscriptions émanant des établissements ou services spécialisés accueillant des jeunes sourds.

### Insertion professionnelle

100 % des étudiants ayant validé le master « Enseignement et surdité » et le diplôme d'État « CAPEJS » (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds) ont trouvé un emploi

### Les +

- Une formation assurée par des universitaires, des praxéologues et des professionnels « de terrain »
- Un suivi personnalisé des stages par un/e responsable pédagogique et un ou des tuteurs



## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### DURÉE

Le master se déroule sur 2 années divisées en 4 semestres

### DATE DE FORMATION

- M1 : début de la formation entre fin août et début septembre de la première année
- M2 : fin de la formation de la seconde année (période des examens comprise) première quinzaine de juillet



### STAGES

Les deux stages obligatoires en master 1 et master 2 sont effectués dans l'établissement employeur ou parrainant l'étudiant.

- En M1, les stages d'observation (en milieu spécialisé, ordinaire et clinique) donnent chacun lieu à un rapport.
- Le stage de M2 doit permettre aux étudiants d'être en situation professionnelle d'enseignants spécialisés. Ce stage doit leur permettre de mettre en application l'« hypothèse » de recherche choisie pour le mémoire et de préparer les classes pratiques et séances de parole, langue et langage du diplôme d'État du CAPEJS (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds) délivré par le ministère des Affaires sociales et de la santé.

### DURÉE DES STAGES

- M1 : 280 heures
- M2 : 500 heures



[www.cnfeds.univ-smb.fr](http://www.cnfeds.univ-smb.fr)

■ 378 rue de la République, 73000 Chambéry